

Il est possible de vous [abonner](#) aux différentes communications de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du Conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 20 août 2025.

Administration

Les dépenses mensuelles totalisent 488 676 \$. Les montants principaux sont :

- 219 734 \$ à CMP Mayer Inc. pour des équipements de protection individuelle de nos pompiers.
- 30 559 \$ à la Fédération québécoise des municipalités;
 - 11 091 \$ pour le plan de cyber protection et protection
 - 1 963 \$ pour l'étude du poste P-1
 - 17 505 \$ pour le support au projet Infra Secteur Est (subventionné à 95% par le programme PRIMEAU, volet1,1)
- 24 862 \$ à la MRC de Roussillon pour la gestion des ordures et des matières organiques en août 2025 ainsi que les bacs pour avril à juin;
- 21 792 \$ à Les Pavages Ultra Inc. pour le paiement de la retenue finale des travaux de la rue de la Gare

Le paiement de la facture pour le lignage des rues a été retiré en attente de vérification par le Service des travaux publics.

La séance a été dominée par les interventions concernant l'aménagement du terrain appelé *Halte des boisés*. Il s'agit de l'aménagement paysager du terrain vacant face à la rue des Galets (district 2) au coût d'environ 37 000 \$, moins un don de 10 000 \$ de la Caisse Populaire Desjardins.

- Une pétition a été déposée lors de la dernière séance demandant l'arrêt du projet afin d'adresser 5 points.
- Depuis la dernière séance du conseil
 - Rencontre avec l'instigatrice de la pétition
 - Revue des solutions pour chacun des points
 - Visite des citoyens vivants à proximité du projet
 - Information et écoute
 - Rencontre d'information citoyenne, 18 août, 40 à 50 personnes ont assistées
 - Selon la décision du Conseil, invitation personnalisée aux citoyens des rues du Galet, Parc Gendron et Parc Woodland
 - Ajustement du projet en fonction des commentaires
 - Présentation du projet avant la séance publique, 20 août

Les résolutions permettant l'achat des végétaux et l'exécution du plan ajusté a été adopté à la majorité

- 3 contre : district 1 Marc Desmarais, district 3 François St-Cyr, district 6 Céline Prigent

- 4 pour : district 2 Réjean Labrie, district 4 Daniel Proulx, district 5 Liette Lamarre, maire Kevin Boyle.

Arguments exprimés par les élus :

En faveur

- Embellir un terrain actuellement en friche et offrir un écran visuel et sonore.
- Répondre aux demandes exprimées lors des rencontres citoyennes (notamment sur la végétation).
- Possibilité d’y aller par étapes : commencer par les végétaux, ajouter le mobilier urbain par la suite.
- Coût jugé raisonnable par rapport au budget global des parcs.
- Nécessité d’agir pour éviter les délais municipaux trop longs.

Réserves exprimées

- Projet jugé précipité, manquant d’une vision globale (stationnement, mobilier, aspects hydrogéologiques).
- Consultation publique considérée insuffisante et trop rapide.
- Risque de devoir modifier les plantations plus tard si le plan complet n’est pas défini.

Le Conseil affecte un montant annuel de 28 643 \$ pour couvrir le coût des élections qui se tiennent au 4 ans.

Ressources humaines

À la suite de la recommandation du comité Ressources humaines, le Conseil adopte :

- Une politique sur la présence au travail pour mieux encadrer les absences pour raisons médicales.
- Une politique de remboursement kilométrique indexée sur les coûts réels.

Urbanisme

Les avis de motion sont donnés et les premiers projets pour les règlements 2025-559 et 2025-560 sont adoptés. Ils visent la modification du règlement de lotissement et du règlement de zonage en lien avec le développement résidentiel *DC2*.

Le projet *DC2* prévoit environ 700 portes sur le terrain situé entre la rue du parc Gendron et la rue du parc Bellevue. La Ville convie les citoyens à une rencontre de consultation participative au sujet de ce projet d’envergure le lundi 8 septembre prochain de 17 h et 19 h à l’Hôtel de ville. Elle sera suivie de la consultation publique formelle exigée par la loi de 19 h à 19 h 30. [Consulter les détails](#).

Le Conseil autorise l’octroi d’un mandat juridique afin de proposer une révision du règlement 2019-486 touchant les bénéficiaires de l’agrandissement des étangs d’épuration.

À la suite des recommandations du Comité consultatif en urbanisme (CCU), 3 demandes d’approbation de plans d’implantation et d’intégration architectural (PIIA) sont acceptées

(certaines sous conditions), 3 sont refusées; 3 demandes de dérogations mineures sont acceptées et une refusée.

M. Ambroise Ngakala, responsable du Service d'urbanisme, est nommé secrétaire du CCU. Mmes Sodaba Hussainyar et Isabelle Wirich sont ses substituts en cas d'absence.

Travaux publics

Mise en place d'un programme relatif à l'installation des compteurs d'eau à usage commercial. La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) exige ces installations d'ici septembre 2026.

Des travaux d'asphaltage sont prévues dans les zones suivantes :

- Rue de la Gare près du parc multifonctionnel
- Au début de la rue Parc Woodland
- Devant le 5 rue du Parc Notre-Dame

Lancement du programme d'installation des compteurs d'eau pour usages commerciaux et institutionnels, exigé par le ministère. Les frais d'acquisition seront couverts par une location refacturée aux entreprises.

Une demande de prix sera faite pour le déneigement des terrains publics

Sécurité publique

La Ville souhaite la bienvenue à M. Zachary Leduc à titre de pompier volontaire.

Le Conseil prend acte de la démission au poste de pompier volontaire de M Yan Perreault

Loisirs et culture

Salon des arts les 15 et 16 novembre : artistes recherchés!

Les 15 et 16 novembre, l'École de l'Archipel se transformera en véritable vitrine de la création locale lors du Salon des arts de Léry. Cet événement annuel est l'occasion rêvée pour les artistes et artisans de faire découvrir leur talent, échanger avec le public et rencontrer d'autres créatifs passionnés.

Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe, artisan du bois, créateur de bijoux ou d'objets uniques, ce salon est fait pour vous.

Ce que nous offrons :

- Un espace d'exposition pour mettre en valeur vos œuvres.
- La promotion de l'événement dans nos différents outils de communication.
- Une belle visibilité auprès d'un public curieux, chaleureux et amateur d'art.

Intéressé(e)? Inscrivez-vous par courriel d'ici le 17 octobre : cblejour@lery.ca.

Cet automne, je découvre le tissage suédois

Le tissage suédois... Vous êtes curieux(se) d'en savoir plus?...

Laissez-vous tenter et inscrivez-vous dès maintenant. Le matériel est fourni et en prime, vous réaliserez une pièce de A à Z, incluant tout le matériel nécessaire! Surprenez vos proches avec un cadeau exclusif que vous aurez créé!

Rejoignez le groupe via notre plateforme d'inscription en ligne, jusqu'au 19 septembre : Qidigo — Ville de Léry — Tissage suédois — Session. Nos sessions débutent le 29 septembre prochain.

Quand : Tous les lundis de 19h, à 20h30

Dates : Du 29 septembre au 24 novembre (pas de cours le 13 octobre)

Coût : 120\$ pour la session (8 semaines)

Où : Hôtel de ville de Léry

MADA (Municipalité amie des aînés)

Activités estivales :

Chantons ensemble dans les parcs : prochain rendez-vous le jeudi 11 septembre, à 14 h 30, au parc de la Presqu'île, avec pianiste ambulant. Apportez vos chaises !

Pickleball : Cette activité étant de plus en plus populaire, MADA rend maintenant disponible à tous un terrain extérieur situé au parc Georges-Rufiange. Les plages horaires pour l'automne sont du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h ainsi que le dimanche, de 9 h à 12 h et de 18 h à 19 h . Réservations via [Qidigo](#).

La popote roulante ne prend pas de pause cet été. Besoin d'un répit ? 514 231-0379.

Infra secteur Est

Les contrats pour les études complémentaires ont été octroyés lors de la séance extraordinaire du 29 juillet dernier. Ces études permettent de connaître la nature et la qualité du sol afin de minimiser les risques de dépassements de coût. Ce type d'étude est nécessaire sur les chemins privés. Nous avons déjà les résultats pour les chemins publics.

Les questions posées lors de la dernière séance nous incitent à revenir sur les grandes lignes du projet Infra secteur Est. [Consulter la présentation complète pour tous les détails](#)

Réseau sanitaire a basse pression (RSP) : Comment de si petites pompes peuvent-elles acheminer les eaux usées aux étangs?

- Fin de course du RSP près de l'hôtel de ville- élévation max : 10 pieds, les pompes permettent une élévation jusqu'à 150 pieds
- Panne de courant
 - Sortie de pompe ¼ de pouce se jetant dans un 6 pouces municipal, pas de problème lors du retour du courant

- Paramétrage possible pour maintenir un niveau bas de liquide dans la fosse

Subvention

- Conception : 95% des coûts
- Eau potable (aqueduc) : 95 % des coûts de construction
- Eaux usées (égout) : montant/porte, peu importe le coût du projet
- Coût estimé du projet : 28 200\$/porte
- Pour les raccordements de l'égout entre la maison et la rue
 - 95% des coûts, peu importe à quelle distance de la rue se trouve la maison
 - 5% restant sera mis sur le compte de taxes
 - Tracé approuvé par la ville et fait par un entrepreneur parmi ceux retenus par la ville

Échéancier

- Études complémentaires sur le chemin critique
 - Nécessité d'une séance extraordinaire ; a permis de gagner 3 semaines
- Demande de prix aux entrepreneurs en janvier
- D'autres séances extraordinaires seront sûrement nécessaires
 - Seront annoncées sur Facebook et site de la Ville

Information aux citoyens

M. le maire passe maintenant la parole aux conseillers.

M. Marc Desmarais, conseiller du district 1, explique le retrait du point sur l'affichage des parcs (jugé trop coûteux et non prioritaire). Souligne l'urgence d'investir dans le terrain de balle dont les poteaux sont en mauvais état. Il mentionne aussi les bons résultats obtenus pour réduire les refoulements d'égout lors des pluies

M. François St-Cyr, conseiller du district 3, a exprimé son malaise devant les propos du maire qui auraient manqué de respect aux citoyens signataires de la pétition sur la Halte des boisés. Il a dénoncé un manque de transparence, rappelé ses démarches restées sans réponse (17 courriels envoyés), et insisté sur les priorités non réglées : sécurité autour de l'école, signalisation, marquages routiers. Il a aussi invité les citoyens aux événements communautaires (Vendredis O-Quai et Festi Léry / spectacle du 23 août).

M. Daniel Proulx, conseiller du district 4, clarifie certaines inquiétudes citoyennes sur le projet DC2 :

- Le terrain est inclus dans le périmètre de conservation de la CMM, mais des exceptions permettent le développement puisque des droits avaient été acquis antérieurement.
- Le litige sur une partie du terrain (150 000 pi²) n'empêche pas le projet global sur la majorité de la superficie.
Il insiste que la Ville respecte les droits et agit dans les règles.

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, présente sa chronique Municipalité amie des aînés (MADA) :

- Explique que ce n'est pas une invention locale mais un programme reconnu par l'OMS et implanté au Québec depuis 2008.
- Depuis deux ans, Léry a obtenu plus de 65 000 \$ de subventions pour des projets dédiés aux aînés, sans coûts supplémentaires pour les citoyens.
- Rappelle que les aînés représentent 30 % de la population et qu'ils méritent une place importante.

Prochaine activité : piano mobile au parc de la Presqu'île le 11 septembre, ouvert à tous.

Elle parle aussi de la consommation d'eau potable : la Ville doit réduire sa moyenne (234 L par jour par personne) pour atteindre la cible provinciale de 220 L. Elle invite les citoyens à contribuer, par exemple en réduisant leurs douches d'1 min 30.

Mme Céline Prigent, conseillère du district 6 informe ses citoyens du secteur d'un suivi : des lettres ont été envoyées concernant le forage dans les chemins privés pour les études hydrogéologiques liées aux infrastructures. Elle invite ceux qui n'auraient rien reçu à contacter le service d'urbanisme.

M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

- Rappel la forte participation citoyenne (40 à 50 personnes) à la rencontre du 18 août sur la Halte des boisés.
- Fait quelques précisions :
 - Le quartier de l'école a maintenant son marquage complété et la signalisation suivra.
 - La boîte à livres vandalisée est en réparation.
- Des démarches continuent pour que la CMM acquière les 4 lots du parc métropolitain; une rencontre avec la députée provinciale est prévue.
- Eau potable : Nous réitérons notre ouverture à s'asseoir à la table de négociation avec Châteauguay
- Boulevard urbain : Prochaine étape : révision des plans et devis finaux avec le concepteur.

M. Morneau, directeur général, présente un survol des principaux dossiers suivis de près par l'administration municipale. Il a rappelé que le conseil dispose d'outils modernes de gestion et de transparence, comme un tableau de bord en ligne accessible aux élus, qui permet de suivre en temps réel l'avancement des priorités. Il fait état de l'avancement de 15 dossiers en particulier. [Voir la vidéo à la minute 2 :27 :02](#)

M. Morneau a conclu en rappelant que plusieurs dossiers avancent en parallèle, que les élus sont informés régulièrement, et que la Ville met l'accent sur la rigueur et la transparence.

Samedis du maire

Le maire invite les citoyens à le rencontrer lors du prochain Samedi du maire le 27 septembre de 13 h à 15 h, pour lui faire part de leurs préoccupations au sujet du fonctionnement de la ville ou pour discuter d'un problème ou d'un enjeu spécifique à leur propriété.

Prenez rendez-vous via info@lery.ca.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec Ville de Léry par téléphone au 450 692-6861, poste 280 ou par courriel à info@lery.ca.

Vous êtes invités à visionner la [vidéo de la séance du Conseil](#) sur le site de la Ville.